

Grand Oral : organisation et déroulement

Déroulement du grand oral

*Pour voir des idées de questions en maths, [cliquer ici](#)
Pour les enseignants, [voir cette FAQ](#) qui leur est destinée*

Nouveauté 2024 : le candidat pourra désormais utiliser le tableau !

Le jour de l'épreuve, vous transmettez au jury les deux questions que vous avez préparées pendant l'année.

Le jury vous indique alors la question sur laquelle il vous interroge.

Vous disposez de 20 minutes pour vous préparer.

Notre conseil : *durant ces 20 minutes, préparez un support écrit avec la trame de votre exposé.*

L'oral, d'une durée totale de 20 minutes, comporte deux temps :

- Vous présentez et développez votre question pendant 10 minutes ; au besoin, vous pouvez utiliser le tableau pour faire un petit schéma ou détailler un petit calcul.

Notre conseil : *ne pas tout dire durant ces 10 minutes, laisser volontairement certaines brèches ouvertes ; cela incitera le jury à développer davantage ces points durant la seconde partie de l'oral.*

- Le jury vous interroge pendant 10 minutes pour vous permettre de préciser votre pensée, rebondir, faire des liens, montrer vos connaissances – le candidat est debout ou assis ;

Notre conseil : *faites des oraux blancs (avec des professeurs, des parents, des camarades) pour anticiper un maximum de questions qui pourraient vous être posées.*

Questions fréquentes

Le jour de l'épreuve, choisissons-nous nous-mêmes la question que nous allons présenter ?

Non, c'est le jury qui choisit l'une des deux questions qui a été préparée pendant l'année.

Faut-il présenter les deux questions pendant les dix minutes ?

Non, les cinq minutes de présentation portent sur la question choisie par le jury.

Faut-il que ma question ait un lien avec mes enseignements de spécialité ?

Oui, les deux questions travaillées pendant l'année portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément soit pris de manière transversale. Exemple : je suis les enseignements "SVT" et "HLP". Je peux présenter une question "SVT" et une question "HLP" ou présenter au moins une question qui articule "SVT" et "HLP".

Faut-il parler des options ?

Les deux questions portent sur les enseignements de spécialité. La mention des options est possible si elles éclairent les questions. Cette mention n'est absolument pas obligatoire. Par exemple, si vous avez l'option *Maths Expertes* et que cela permet d'approfondir votre question de spécialité maths, n'hésitez pas !

Peut-on choisir une question en lien avec un enseignement de spécialité que nous n'avons pas choisi ?

Non, les questions que vous présentez portent obligatoirement sur les spécialités que vous avez suivies en classe de Terminale. Ces questions nécessitent un travail conséquent qui ne saurait être réalisé que dans le cadre du travail mené avec les professeurs des spécialités que vous suivez.

Le jour de l'épreuve, de quel équipement puis-je disposer ?

Puis-je préparer à l'avance un support ?

Le jour de l'épreuve, vous n'avez le droit à aucun équipement (ordinateur...) ou support préparé à l'avance (diaporama...). Vous avez la possibilité, pendant les vingt minutes de préparation de créer un support que vous donnerez au jury en début d'épreuve et un autre que vous pourrez conserver. Ces supports ne seront pas évalués.

Vous pouvez utiliser le tableau pour esquisser un schéma ou écrire une formule...

Les questions portent-elles sur le programme de 1ère, de Terminale ?

Les questions portent sur le programme du cycle terminal : elles peuvent donc concerner le programme de 1ère ou de Terminale, ou les deux.

Quand fixer le choix de la question ?

Le choix de la question nécessite un travail de maturation et d'immersion dans la documentation. Il prend du temps et se réalisera vraisemblablement juste après les épreuves finales (du mois de mars) l'année de Terminale. Il est cependant recommandé de commencer à y réfléchir dès l'année de Première.

Quelles sont les compétences attendues ?

Les compétences attendues sont les suivantes :

- la capacité à parler en public de façon claire et convaincante,
- la solidité des connaissances du candidat,
- la capacité à argumenter et à relier les savoirs,
- son esprit critique, la précision de son expression,
- la clarté de son propos, son engagement dans sa parole.

Peut-on comparer le grand oral à l'ancienne épreuve des TPE ?

Le grand oral comporte des différences notables avec les TPE :

- Son poids : il est coefficient 10 en voie générale, 14 en voie technologique, alors que seuls les points au-dessus de la moyenne étaient pris en compte pour les TPE ;
- Le choix de la question : il est personnel et en lien avec le ou les enseignements de spécialité retenus ; il ne découle pas d'une liste de thèmes nationale comme c'était le cas pour les TPE.
- Le déroulement de l'épreuve diffère : il n'y a pas de support ou de réalisation à produire en amont de l'épreuve comme c'était le cas pour les TPE ; le dernier temps de l'échange avec le jury porte systématiquement sur le lien entre la question présentée et le projet d'étude et/ou professionnel envisagé, ce qui n'était pas forcément le cas avec les TPE.

En revanche, comme pour les TPE, les questions choisies peuvent être travaillées à plusieurs. La passation de l'épreuve se fait en revanche seul.